

# L'ASSOCIATION.

## Journal de la Nièvre.

Politique. — Industrie commerciale et agricole. — Jurisprudence. — Littérature.

Ce JOURNAL paraît le Jeudi et le Dimanche. On s'abonne à Nevers au bureau du Journal, et chez tous les Directeurs de Poste. — Prix de l'abonnement : Pour le département, 20 fr. pour un an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. — Hors du département, 24 fr., 12 fr., 6 fr. 50 cent. — Prix des insertions, 25 cent. la ligne. — Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à M. C. GAUGUIN rédacteur en chef, rue St-Martin, N<sup>o</sup> 3. — Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces, au bureau du Journal, rue des Merciers, N<sup>o</sup> 16. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

### NEVERS.

#### QUESTION D'ORIENT.

Une immense catastrophe est sur le point de s'accomplir. La chute du Bas-Empire va se renouveler au milieu d'une conflagration générale; la moderne Byzance, résignée à sa ruine, attend dans une épouvantable agonie qu'un ennemi vainqueur vienne s'abattre sur ses débris et asseoir sur son cadavre une nationalité nouvelle.

L'islamisme, naguère la terreur de la chrétienté, après avoir dominé trois continents, a été tour à tour vaincu en Europe, en Asie, en Afrique, et sa capitale est menacée d'une invasion qu'elle ne peut plus repousser et qu'elle-même, entraînée par une incroyable fatalité, appelle dans son sein.

Depuis Pierre-le-Grand, la Russie n'a cessé de s'ouvrir les voies à la conquête de Constantinople; soit par l'intrigue, soit par la force, elle a détaché de l'empire ottoman ses plus riches provinces, et déjà elle s'apprête à consommer son œuvre envahissante.

Depuis la mort de Soliman-le-Magnifique, il y a près de trois siècles, la Turquie, comme affaissée sous le poids de sa gloire et épuisée de sa splendeur, n'a cessé de pencher toujours vers sa décadence. Ses défaites, ses désordres intérieurs, ses révolutions intestines, son état stationnaire au milieu du mouvement progressif de l'Europe, ses tentatives de réforme même, repoussées par les préjugés de sa population, et une série d'événements funestes, l'ont énermée, morcelée, abattue et annihilée pour jamais.

Outre l'insurrection de la Grèce et la prise d'Alger, qui ont principalement contribué à son affaiblissement dans ces dernières années, l'empire ottoman a vu encore un de ses pachas la dévouiller des deux plus beaux joyaux de sa couronne et venir le menacer jusque sous les murs de Constantinople.

Après l'expédition française en Egypte, Mohammed-Aly, un simple officier des troupes envoyées contre nous par la Porte, est parvenu à établir sa domination sur les rives du Nil et sur la Syrie et à réclamer les armes à la main, son indépendance et l'hérédité de son pouvoir dans sa famille.

En vain la Porte a voulu châtier le vassal rebelle; elle a été deux fois vaincue. Son armée, organisée avec toutes ses ressources, a été mise en déroute à la bataille de Né-zib par Ibrahim-Pacha, fils de Mohammed-Aly. Sa flotte est allée se livrer elle-même à son ennemi.

Au lieu de poursuivre son triomphe, le vice-roi s'était contenté d'attendre qu'on lui concédât les droits qu'il avait conquis. Alors la diplomatie est intervenue pour empêcher un rapprochement devenu nécessaire par la force des choses.

Il ne convenait pas à la Russie, qui épiait une occasion d'intervenir pour bloquer Constantinople et s'en emparer sous prétexte de protéger l'empire ottoman, il ne convenait pas à l'Angleterre, que l'établissement d'une nationalité puissante en Egypte empêcherait de conquérir un jour une contrée riche et fertile, qui lui offre une voie directe vers ses possessions dans l'Inde, il ne convenait pas au machiavélisme moscovite et britannique de laisser Abdul-Medjid et Mohammed-Aly arranger leur différend à l'amiable.

En même temps qu'une insurrection, fomentée sans doute par les ennemis de la Turquie et de l'Egypte, éclatait en Syrie, une convention dont le jeune sultan n'a pas voulu calculer toutes les perfidies, a été signée à Londres entre une nouvelle Sainte-Alliance. La Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse se sont unies pour forcer le vice-roi à accéder à des conditions inacceptables.

Les projets de ces quatre puissances sont faciles à deviner. A la Russie, il faut Constantinople; elle n'aura de repos que quand elle aura un pied sur l'Asie et un pied sur l'Europe. Inattaquable au fond de ses déserts glacés, elle veut circonvenir tout notre continent de ses armées et de ses flottes; elle veut être maîtresse en même temps du Sund et du Bosphore et acquérir ainsi avec une puissance colossale, l'influence la plus redoutable sur les affaires des nations européennes.

L'Angleterre déjà en possession de Gibraltar entre l'Afrique et l'Espagne, entre l'Océan et la Méditerranée, de Malte qui domine toute cette dernière mer, des îles Ionniennes, en même temps qu'elle nous menacerait sur tous les points et à toutes nos portes, s'ouvrirait en Egypte d'immenses débouchés et le chemin le plus direct vers ses colonies indiennes.

L'Autriche déjà maîtresse de l'Italie, déjà dominante sur l'Adriatique, espère que dans le partage de l'empire otto-

man, on lui accordera quelques lambeaux de la Turquie d'Europe, et qu'elle pourra organiser une marine qui un jour nous harcèlera de concert avec ses armées. Menacée d'ailleurs par la Russie dont les troupes campées en Pologne peuvent en quelques jours arriver sous les murs de Vienne; elle n'eût pas osé refuser l'alliance du cabinet moscovite, quand même elle n'eût pas calculé toutes ses chances de bénéfice dans la ligne nouvelle.

La Prusse semble la moins intéressée des quatre puissances à la convention de Londres. Mais la Prusse a conservé de vives rancunes de ses défaites, et elle compte qu'on la dédommagera par la concession d'une partie du Brunswick et du Hanovre.

Mais la France, elle aussi a ses intérêts à protéger. La France ne peut sans lâcheté accepter l'affront qu'on vient de lui faire subir; elle ne peut tolérer que ses ennemis se partagent par anticipation les dépouilles de l'empire ottoman. La France ne peut laisser la Russie et l'Angleterre accélérer les derniers instants de la nationalité musulmane, afin de se jeter à la curée sur son cadavre. C'est la guerre qu'on nous a déclarée; montrons que nous ne craignons point la guerre. La Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse se sont trop hâtées de se préparer aux éventualités d'une conquête dont le destin n'a point encore sonné l'heure; que la France leur rappelle et leur prouve qu'au lieu d'envahir, ces quatre puissances, peuvent être réduites à se défendre.

#### LA GUERRE.

La France a tressailli au cri de guerre qui vient de se faire entendre; un insolent défi nous est porté, Dieu soit loué.

Après vingt cinq ans d'attente, le jour de régler nos comptes avec l'étranger et de venger les affronts de 1815 serait-il enfin arrivé? Il y a dix ans, lorsque le peuple poussé à bout par un dernier attentat qui comblait la mesure, sortit de sa léthargie, et se souleva en masse comme un seul homme contre une race antipathique à la France, imposée au nom du droit divin par les baïonnettes étrangères, il y avait opportunité à déchirer sans ménagement le pacte de spoliation consommé par les rois de la Sainte-Alliance, et qui fut une des conditions de l'intronisation déshonorante des Bourbons. La stupéfaction de l'Europe absolutiste en présence de la révolution qui venait de s'accomplir, l'attitude imposante d'une grande nation manifestant sa volonté d'une manière aussi éclatante, rendait tout possible, rendait tout facile.

L'occasion était belle alors, mais vinrent les hommes du lendemain qui confisquèrent à leur profit la révolution que venait de faire le peuple, et sacrifiant les intérêts de la France à la peur comprimèrent son élan pour mériter le pardon des rois. La réparation des hontes de 1815 fut donc ajournée.

Voici qu'aujourd'hui nos ennemis, frappés d'un aveuglement en quelque sorte providentiel, et enhardis par la couardise et la lâcheté de nos hommes d'état dont la France ne sera jamais solidaire, viennent nous offrir eux-mêmes notre revanche et se livrer par une provocation imprudente. Nous sera-t-il permis d'espérer que, cette fois, nos gouvernants comprendront leur devoir et n'ajouteront pas une nouvelle faute, une nouvelle trahison à toutes celles qui depuis dix ans ont accumulé sur leur tête tant de responsabilités et tant de justes colères? Ils ont tant de raisons de ne pas vouloir ce que veut le pays, que nous craignons de trop favorablement les juger en leur supposant des vues conformes à son intérêt et à son honneur.

En 1830, rien n'était prêt, disait-on, ni pour l'attaque, ni pour la défense, comme s'il fallait autre chose, pour faire la guerre, que du fer et des soldats, et quels soldats que les nôtres! La restauration, disait-on, uniquement préoccupée du retour à l'ancien régime, n'avait exploité la France que dans ce but. Elle nous laissait sans armée, nos arsenaux vides, nos places démantelées et dénuées de tout, et les frontières que nous avait faites la Sainte-Alliance ouvertes de tous côtés. Tout ceci pouvait être vrai, excepté la conséquence qu'on en tirait, que nous étions hors d'état de soutenir une lutte. Qu'on veuille nous dire si la révolution de juillet avait trouvé les rois nos adversaires mieux préparés que nous, si la contagion de l'exemple que nous venions de donner au monde, si la sympathie des populations qu'on armait contre nous, n'étaient pas de puissants auxiliaires qui nous assuraient d'avance une victoire certaine? N'eussions-nous pas prévenu l'inévitable difficulté qui nous presse aujourd'hui et dont chaque instant de retard ne fait que rendre le dénouement plus urgent et plus redoutable? D'autres motifs prévalurent qui nous firent condamner à un repos honteux; nous ne voulons pas les dire.

Que feront nos gouvernants, aujourd'hui que les circonstances ne sont plus les mêmes, aujourd'hui que le ministère nous fait dire par ses journaux que nos ressources en réserve nous permettent de soutenir dix ans la guerre sans imposer de nouveaux sacrifices à la nation; aujourd'hui que comme alors, un coup de tambour ferait surgir sur tous les points de la France de nombreuses légions, que feront-ils? Nous les attendons!

#### BULLETTIN POLITIQUE.

Après dix années de contre-révolution, le juste-milieu a enfin daigné faire les funérailles des martyrs de 1830.

Mardi dernier, 28 juillet, une cérémonie pompeuse, a commencé, au milieu d'un grand luxe de tentures noires et de lustres resplendissants dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Deux ministres, le maréchal Gérard, le préfet de la Seine et le corps municipal de Paris, représentaient seuls les principales autorités civiles et militaires de la France et de la capitale. Pas une seule députation des grands corps de l'état, ni la cour de cassation, ni la cour royale, ni l'Institut, ni la chambre des pairs n'assistaient à cette solennité en l'honneur des héros de la révolution. L'absence du roi et de ses fils, et de toute espèce de représentant de la dynastie contrastait avec la reconnaissance publique. De nombreux gardes nationaux ont énergiquement exprimé leur opinion sur l'indifférence de ceux qui ont si largement profité du dévouement des victimes.

A la sortie de l'église, le cortège où figuraient soixante mille gardes nationaux a accompagné jusqu'à la Bastille, les restes des héros des trois jours, placés sur un magnifique char funèbre, attelé de vingt-quatre chevaux caparçonnés de noir, roulant sur six roues et d'un ensemble grandiose.

Une nombreuse colonne d'étudiants et d'ouvriers portant des bannières sur lesquelles on lisait : *Hommage aux héros de juillet! Vive la nation! vive l'armée!* s'est déployée sur le boulevard Montmartre, et s'est mêlée au convoi dans une attitude toute pacifique. Ces citoyens ont entonné la *Marseillaise* et crié : *vive la nation! vive la réforme*, accompagnés des sympathies de la garde nationale et de l'armée. Le pouvoir, que gênait leur présence, s'est efforcé de les faire retirer, et, sans que l'ordre ait été sérieusement troublé, ils se sont éloignés sur les sommations qui leur ont été faites avec brutalité, avant d'arriver au pied de la colonne de juillet.

C'est là que s'est terminée la marche triomphale. La population parisienne qui s'était portée en masse sur les boulevards et montrait un pieux recueillement, n'a pu approcher de la Bastille pendant qu'on descendait les cercueils dans les caveaux.

On a vu avec plaisir quelques députés démocrates s'associer à ces derniers hommages rendus aux martyrs d'une noble cause. On a remarqué entre autres M. Garnier-Pagès ayant à la boutonnière une croix de juillet et M. Arago. Il appartient surtout aux soutiens des droits du peuple de se mêler aux manifestations nationales, soit que comme aujourd'hui leur présence soit une protestation contre l'ingratitude des hommes qui se sont emparés des bénéfices de la victoire, soit qu'elle rappelle que la cause dont ils viennent honorer les défenseurs, ne se prescrit jamais et trouvera toujours dans leurs cœurs de patriotiques inspirations pour la faire triompher.

Nous nous en réjouissons pour le pays, nous en sommes fiers pour la patrie, la capitale a montré dans cette fête qu'elle a gardé le souvenir de 1830 et qu'elle sera debout contre l'étranger, quand il faudra venger les traités de 1815 déchirés en juillet avec les droits des Bourbons. Il faut que nos ennemis le sachent : dès que la France poussera son cri de guerre, on verra les baïonnettes sortir de dessous terre et les soldats se lever par millions.

#### Travaux Publics. — Canaux.

##### 1<sup>er</sup> ARTICLE.

Au moment où va s'ouvrir la session des conseils-généraux, toutes les questions d'utilité publique prennent un degré d'actualité qui ajoute beaucoup à l'intérêt naturel qu'elles peuvent présenter.

Parmi celles à l'ordre du jour, sur lesquelles l'attention de notre conseil-général peut être appelée, il en est une qui se distingue par l'importance des considérations qui s'y rattachent. Nous voulons parler d'un projet de canalisation dans les départements du centre qui aurait pour objet de lier les côtes de l'Ouest à travers les départements du centre avec le Nord et l'Est de la France, par la Loire.

Voici les faits. Il y a deux ans, sur un vœu exprimé par le conseil-général de la Haute-Vienne, et sur la proposition du gouvernement, les chambres votèrent 400 mille francs à consacrer à une étude d'un système de canalisation destiné à lier les vallées de la Gironde, de la Charente et de la Loire. Trois projets furent mis en avant, et aujourd'hui la ville de Limoges intéressée à l'adoption d'un de ces projets, cherche à provoquer de la part des conseils-généraux des départements voisins une démonstration, pour déterminer l'exécution du projet qu'elle soutient.

Nous avons lu avec attention et médité l'exposé fait par un comité formé dans l'intérêt de ce dernier projet, et nous livrons à nos lecteurs quelques-unes des réflexions qu'il nous a suggérées.

Nous sommes complètement d'accord avec les auteurs de l'exposé sur l'importance des voies d'eau, pour un pays même doté de chemins de fer. Toutefois, le système vicieux de péage adopté, atténué singulièrement les avantages que l'on pourrait retirer des canaux, à tel point que cette raison est souvent un obstacle à l'emploi de ce moyen de transport pour un grand nombre de marchandises; et l'on ne peut espérer voir ce mode produire tout l'effet utile que l'on doit en attendre, que lorsqu'il sera régi suivant les mêmes errements que la voie de terre, c'est-à-dire, qu'il jouira d'une franchise absolue. Il ne s'agit pour cela que de savoir si les intérêts du trésor sont conciliables avec cette mesure et si les transactions commerciales qui en naîtraient, ne combleraient pas le déficit qu'elle aurait produit. La chose vaut qu'on la tente. Mais, dans l'état actuel, ce système, avec un si long parcours, laisserait peu de latitude au transport du petit nombre de produits des départements intéressés, en raison de leur peu de valeur. Nous pensons donc, quant à présent, que les auteurs de l'exposé s'abusent en partie sur le point d'utilité.

Ils attribuent le développement de la prospérité des Etats-Unis à l'ouverture de leurs canaux, pour en conclure, sans doute, qu'il faut adopter leur projet. Nous sommes fâchés pour eux d'avoir à relever cette erreur immense; mais nous nous croyons obligés de déclarer que la prospérité des Etats-Unis et même celle de l'Angleterre, si prospérité il y a pour l'Angleterre, tiennent à des causes complètement étrangères à ce fait qui, en cette circonstance est l'indice et non la cause, et que d'ailleurs ces canaux ont été créés dans des conditions absolument différentes et bien autrement avantageuses. C'est donc du fond même de la question et non d'analogies qui n'existent pas qu'il faut tenir compte.

Il se plaint de l'inégalité de répartition des voies navigables entre le Nord de la France et le Midi qui n'aurait obtenu qu'un quart de ce qui aurait été accordé au Nord. C'est une suite de l'erreur que nous venons de signaler, d'avoir pris l'effet pour la cause, qui leur fait tenir ce langage. Les canaux ne créent point les sources de prospérité; ils ne font que les vivifier, leur donner cours; c'est donc là où ces sources de prospérité existent qu'il a fallu diriger les artères fécondantes de la navigation; et les auteurs de l'exposé n'ont pas eu l'intention sérieuse d'établir sous ce rapport une comparaison entre nos riches et fertiles provinces du Nord et leurs stériles contrées. Les gouvernements divers qui se sont succédés n'ont donc fait, en suivant tous la même ligne de conduite à cet égard, qu'obéir à la nature même des choses, abstraction faite toutefois des erreurs commises dans des applications de détail. D'ailleurs, il y a une différence encore plus grande dans les difficultés d'exécution que présentent les deux contrées, et par suite dans les dépenses nécessitées par une même longueur de voie navigable.

Nous engageons, au surplus, les auteurs de l'exposé à comparer, pour s'en convaincre, le relief des deux contrées, les niveaux qui en résultent, et enfin leur nature géologique. Ils verront sous ce dernier rapport, que la composition généralement granitique de leur sol, oppose d'immenses obstacles qui ne permettent pas de prendre pour point de comparaison pour les dépenses à faire, les travaux exécutés dans le Nord, sous peine de tomber dans les déceptions les plus ruineuses, et de rendre même problématique le succès de cette entreprise sans la franchise de navigation.

Ils s'appuient de l'opinion de Napoléon pour un prétendu système de défense, et, subsidiairement, sur un point de détail de celle de Turgot. Il n'y a rien qui mérite moins de confiance que les raisonnements appuyés sur l'autorité des noms, qui ne sauraient jamais, en aucun cas, dispenser de bonnes raisons, ni faire que le vrai soit faux et que le faux soit vrai. Laissons donc à Napoléon et Turgot, qui n'ont rien à voir en cette affaire, et souvenons-nous que les meilleurs moyens de défense d'une nation résultent des intérêts même qu'elle a à conserver.

Enfin, les auteurs de l'exposé abordent le véritable côté sérieux de la question, celui de la jonction de la plage océanique avec l'Est de la France, et par suite de la Suisse à l'intérieur de l'Allemagne. Cependant, ce point de vue, tout grand qu'il est, a besoin d'être élagué de cette redondance, de cette sonorité de mots qui tendent à lui donner une importance qu'il n'a pas. Ainsi, nous dirons que la plage océanique a déjà une ligne de communication, de Nantes par la Loire et les canaux et cours d'eau qui y affluent, avec le Nord, l'Est de la France, la Suisse et l'intérieur de l'Allemagne, à des conditions au moins aussi économiques que celles que pourrait établir le projet en discussion; la question se réduit donc à l'intérêt des localités que la voie desservirait, et, sous ce rapport, elle est encore assez grave pour mériter un examen scrupuleux et détaillé.

Nous en ferons l'objet d'un second article.

### Conseil d'Arrondissement de Nevers.

Dans notre feuille de dimanche dernier, nous avons fait connaître sommairement les vœux exprimés par le conseil d'arrondissement.

Aujourd'hui, il nous est permis d'exposer plus longuement les propositions dont il s'est occupé; elles se trouvent développées en partiedans le travail suivant que lui a présenté M. Wagnien, l'un de ses nouveaux membres et président du tribunal de commerce:

Messieurs.

« La loi du 10 mai 1838 sur les attributions du conseil est venue ajouter de l'importance à nos délibérations, et fortifier les avis et les vœux que nous pouvons émettre sur tous les objets d'intérêt public. En nous renfermant dans les limites de la loi, nous devons donc exposer ici nos vues, nos opinions et nos travaux de manière à nous rendre dignes du mandat dont nous sommes honorés, à mériter les sympathies de nos concitoyens et à leur prouver que nous sommes guidés par l'amour de l'intérêt général. Nous chercherons à concourir au bien-être de tous les citoyens qui supportent les charges de l'état, à leur rendre ces charges le moins lourdes qu'il nous sera possible.

Pour notre part nous croyons devoir vous exposer les considérations suivantes:

**PRISON.** — Nous proposons à votre expérience éclairée d'émettre le vœu de détruire la maison d'arrêt de Nevers ou de lui donner une autre destination.

Nos honorables concitoyens du conseil-général accueilleront cette demande; car ils savent, comme nous, que cette prison, composée de vieux bâtiments, malgré les réparations qu'ils ont votées, tombe de vétusté, et que des miasmes putrides et délétères en rendent le séjour pernicieux.

Les prévenus y sont confondus avec les condamnés; leur contact avec ces derniers les expose ainsi à la funeste contagion du crime qui s'infiltrerait alors dans des cœurs dont le repentir aurait pu arracher l'erreur, et les corrompait à jamais.

Nous n'afectons pas ici, messieurs, une philanthropie larmoyante pour des hommes qui ont été assez malheureux de troubler la société, par l'entraînement de coupables instincts ou de la misère; mais, convaincus que nous sommes, que la société vengée par les lois doit travailler à les rendre meilleurs pendant leur captivité, nous demandons que l'humanité ne les abandonne pas sur une paille humide, dans un cachot obscur et infect, de peur que sous l'impression de leurs douleurs ils ne s'y abrutissent et n'en sortent plus dangereux qu'ils n'y étaient entrés.

Nous proposons, messieurs, à votre sagesse, d'exprimer le vœu que la prison soit reconstruite sur l'emplacement vaste et aéré de la halle. Sur cet emplacement, les bâtiments nouveaux pourraient être disposés de manière que les prévenus seraient en rapport avec MM. les juges d'instruction et MM. les procureurs du roi, sans subir avec le dehors, une communication humiliante pour eux et souvent favorable à une évasion.

Non-seulement leur isolement en rendrait la surveillance facile, mais on pourrait encore y établir la gendarmerie dont la caserne recevrait une autre destination aussi utile.

A cet égard, vous apprécierez d'autant mieux toutes ces considérations, qu'elles sont le fruit des observations de M. Lerasle, premier adjoint à la mairie, chargé spécialement de la surveillance de la prison.

**HOSPICE.** — Nous avons encore à émettre un vœu auquel vous vous associez, nous l'espérons. Il s'agit du refuge destiné à la vieillesse infirme ou malheureuse et aux classes des travailleurs si exposés aux maladies par la dureté ou l'insalubrité de leurs travaux, ou à l'enfance abandonnée, en dépit du plus doux sentiment de la nature, par la misère autant que par la honte qu'entraînent nos mœurs. Nous vous prions donc d'insister auprès du conseil-général pour qu'il mette à la charge du département une somme de 6,000 fr. que l'hospice réclame annuellement de la ville de Nevers, outre sa part contributive pour les enfants abandonnés.

Nous vous prions encore d'appuyer un vœu, tout dans l'intérêt de l'humanité et de la morale publique, c'est le rétablissement des tours à l'hospice.

L'infanticide, ce crime incompréhensible, qui fait d'une mère l'assassin de son enfant au moment même où ses premiers vagissements devraient faire épanouir son cœur de joie et d'espérance, ce crime exécrable est cependant quelquefois la conséquence du désespoir causé par la honte de se faire connaître qu'éprouvent les filles-mères, honte à laquelle échappent toujours celles dont le front ne rougit jamais.

Où, messieurs, un seul infanticide racheté par quelques mille francs que coûterait l'abus qu'on peut faire du tour hospitalier, serait un beau placement pour la morale publique et l'humanité.

**CHEMIN DE FER.** — Quittons, Messieurs, ces tableaux affligeants de nos plaies sociales, et permettez-nous de vous soumettre des vœux pour des objets qui contribueraient à la prospérité du pays.

Un grand projet de chemin de fer, de la première à la seconde ville du royaume, de la fastueuse et opulente ville de Paris à la riche et laborieuse ville de Lyon, préoccupe tous les esprits qui comprennent les avantages de cette immense entreprise. Un bras de cette gigantesque communication s'étend déjà de Lyon jusqu'à Roanne; un autre bras qui commence à se développer, ne tardera pas à atteindre Orléans. Les rives de la Loire doivent devenir alors nécessairement le tracé et la pente naturelle de Roanne à Orléans. Leurs chemins de halage procureraient une grande économie dans l'achat des terrains, et prépareraient aux travaux plus de facilité et d'activité qu'une autre ligne.

On est quelquefois longtemps avant de désirer et surtout de comprendre ce qui peut augmenter le bien-être général; cependant, dès 1832, ce projet avait fixé déjà l'attention du gouvernement, et le tribunal de commerce dont j'avais, comme aujourd'hui, l'honneur d'être président, fut consulté par l'intermédiaire du préfet qui lui soumit les plans, le tracé et le tarif pour l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Roanne.

Le tribunal émit cet avis:

« Que plus les moyens de communication seraient multipliés, plus la prospérité commerciale et industrielle s'accroîtrait. Ce vaste projet, disait le tribunal, ne tend pas seulement à satisfaire des intérêts matériels, mais il doit aussi, par les rapports de tous les instants qu'auraient les citoyens entre eux, fortifier les liens sociaux et développer la civilisation.

« Le département de la Nièvre a vu grandir son industrie et son commerce en proportion des nombreux débouchés qui lui ont été donnés depuis quinze ans par les routes et les canaux. Le merveilleux qui s'attache à l'immense opération proposée, ne doit pas faire croire qu'elle rencontrera des obstacles insurmontables, puisque la partie exécutée du côté de Lyon, l'a été sur des terrains couverts d'accidents.

« De Lyon à Paris les deux seuls points difficiles et reconnus par les auteurs du projet, sont Nevers et la Charité. S'il est de l'intérêt de la compagnie de diminuer les dépenses, il l'est bien davantage de maintenir sa ligne le plus près possible de la Loire et de deux villes dont l'une, Nevers, chef-lieu du département, point central entre Paris et Lyon, semble l'entrepôt naturel des produits expédiés de la Bourgogne, de l'Allier, du Cher, et des produits indigènes qui seraient destinés aux départements en aval et en amont; dont l'autre, la Charité, est liée au Berry par son pont sur la Loire. Nul doute que le surcroît de dépenses ne fût compensé par des avantages incalculables, que ne pourraient pas remplacer des embranchements de déviation indiqués sur le tracé du plan.

« Les canaux n'auraient rien à redouter de cette belle entreprise d'un chemin de fer, car les marchandises qui sont transportées par eau ne peuvent être emportées autrement, à cause de leur peu de valeur relativement à leur volume ou à leur poids; tels sont, par exemple, les bois de charpente et de travail, les bois à brûler, les fourrages, les fers, les produits des houillères, des mines, des carrières, les vins en grande quantité, etc.

Vous voyez, Messieurs, quels avantages immenses un chemin de fer procurerait à tout le département en général, et particulièrement à notre arrondissement. Soyez persuadés que si le conseil-général,

comme nous l'espérons, joint son vœu au nôtre, il trouvera dans M. le ministre des travaux publics un grand appui auprès du gouvernement et des chambres.

**CASERNEMENT.** — Un autre grand objet d'utilité publique doit aussi fixer notre attention. Je veux parler de la caserne de Nevers, qui ne possède depuis longtemps qu'une faible garnison, parce que, dit le ministre de la guerre, elle est mal disposée et privée d'écuries qui ne lui permettent pas d'en recevoir une plus considérable.

Cependant, messieurs, outre cette considération, qu'une ville entourée d'usines et de vastes établissements manufacturiers, où ont éclaté récemment et où peuvent éclater encore des insurrections plus ou moins redoutables, a besoin d'une force militaire imposante qui les prévienne ou puisse les réprimer, il faut observer que la ville de Nevers, dont les environs fournissent des fourrages abondants, excellents et à des prix modérés, a tellement apprécié les avantages d'une garnison, que sans s'arrêter aux éventualités d'une guerre qui pourrait l'en priver longtemps, et bien que déjà accablée d'impôts, elle a voté une forte somme pour contribuer au complément du casernement tel que le ministre le désirait. Rien n'a été décidé cependant.

Espérons, messieurs, que le conseil-général accueillera encore ce vœu dont la réalisation profiterait à tout le département, puisque les capitaux qu'attirent une garnison se répandraient dans la circulation.

Nous vous demandons pardon, messieurs, de la prolifération de ces développements dont vos lumières et votre expérience n'avaient pas besoin. Mais nous les avons crus utiles au nouvel administrateur de ce département. Espérons qu'il nous secondera de tout son pouvoir dans les vœux que nous nous proposons d'émettre, et que le conseil-général, si éclairé sur les besoins et sur les intérêts de notre localité, les appréciera et s'y associera.

— Le conseil a accueilli à l'unanimité les propositions de M. Wagnien, relatives à la prison, au chemin de fer et au casernement. Mais, il a ajourné la question difficile des enfants trouvés qui, à cause de sa gravité, nécessite un examen plus approfondi.

### On lit dans le dernier numéro de l'Echo de la Nièvre:

« L'Association a publié, dans l'un de ses derniers numéros, une réclamation de M. Jouvin, ingénieur en chef de l'Aude, contre quelques passages de la circulaire adressée par M. Rouleaux-Dugage, au moment de son départ, aux fonctionnaires publics de ce département.

« Si nous sommes bien informés, cet écrit aurait valu à son auteur une sévère réprimande. M. le ministre des travaux publics aurait déclaré à M. Jouvin, qu'on lui avait fait une part suffisante dans les œuvres que le préfet se félicitait d'avoir mises à fin, et que rien d'ailleurs ne pouvait excuser la polémique qu'il avait essayé d'entamer. Il paraîtrait même que M. Jouvin aurait été fort près de recevoir son changement.

« Si l'Association veut faire preuve d'impartialité, elle n'a qu'à réclamer, auprès de son officieux correspondant, la lettre qu'a dû recevoir M. Jouvin, afin de pouvoir la publier.

Pour répondre à cette provocation et faire preuve d'impartialité, nous n'attendrons pas de nouveaux renseignements de Carcassonne.

Nous tenons pour vrai, dès à présent, que l'Echo de la Nièvre a été bien informé, que M. Jouvin a été sévèrement réprimandé par M. le ministre des travaux publics, et qu'il a même été fort près de recevoir son changement.

Nous tenons pour vrai aussi, que Galilée a été jeté dans les prisons de l'Inquisition pour avoir dit que la terre tourne... mais, il disait encore dans son cachot: Et pourtant elle tourne!

Et si M. Jouvin eût été destitué pour avoir dit: *Suum cuique*, qui l'eût empêché, tout en déménageant ses cartons, de répéter: *Suum cuique*?

Si le ministre a déclaré qu'on avait fait à M. Jouvin une part suffisante dans les œuvres que le préfet se félicitait d'avoir mises à fin, il n'avait pas la sans doute la circulaire d'adieux de M. Rouleaux-Dugage qui exprimait, au contraire, le regret de n'avoir pu mettre à fin les projets d'utilité publique qu'il avait conçus ou préparés. En rétablissant ainsi le texte, quelle était la part de M. Jouvin? Exactement la même que celle des compagnons de chasse du lion.

Nous ne connaissons, dans tout ce débat, que deux pièces, la circulaire de M. le préfet, publiée le 14 juin par l'Echo de la Nièvre et la réponse de M. Jouvin que nous avons reproduite sans commentaire. Nous ne prononcerons donc pas entre les deux parties. Nous dirons seulement que l'argumentation de l'Echo est bien maladroite, à moins qu'on ne doive y voir un avis aux fonctionnaires de la Nièvre.

Par arrêté du ministre des travaux publics, le service ordinaire et le service extraordinaire de la navigation de la Loire, depuis la limite inférieure du département de la Loire, jusqu'à l'embouchure du fleuve, seront réunis en un seul, sous la dénomination de *Service spécial de la Loire*.

Ce service sera divisé en trois sections:

La première section s'étendra depuis la limite du département de la Loire jusqu'à Briare; la deuxième de Briare à Tours; la troisième de Tours jusqu'à la mer.

M. Maréchal, ingénieur en chef, sera chargé du service de la première section et résidera à Nevers.

La loi portant fixation du budget des recettes de l'année 1841, a été promulguée sous la date du 16 juillet. Les voies et moyens ordinaires et extraordinaires, sont évalués à 1,211,885,666 fr. Les ressources affectées à des services spéciaux, sont évaluées à 20,563,592 f. et les ressources spécialement attribuées au service départemental, par la loi du 10 mai 1838, à 77,344,650 fr. Le département de la Nièvre se trouve imposé en principal pour les contributions foncières à 1,274,446 fr., pour les contributions personnelle et mobilière à 249,700 f., pour les portes et fenêtres à 124,507 fr. La portion contributive des communes et établissements publics, pour les frais d'administration de leurs bois à rembourser au trésor, a été fixée pour le département de la Nièvre, à 25,668 fr.

Liste du Jury pour le service des Assises du 3<sup>e</sup> trimestre de 1840, dans le département de la Nièvre, qui s'ouvriront à Nevers le 17 août, sous la présidence de M. Tassain, conseiller.

Jurés ordinaires. — MM. Givry, Alexandre, de Varzy; Thiroux de Saint-Félix, Denis-Gabriel-Philippe, de Chides; Cornu, André,

de Bazolles; Ladrey, Antoine, de Laferté; Thirault, Jean, de Donmartin; Hottel, Delaplace, Louis-Henri-Marie, de Château-Chinon; Michel, Henri-François, de Fours; David, Charles-Adam, de Nevers; de Chabannes (le comte), Eugène-Louis-François, de Saint-Hilaire; Andriot, Pierre, de Laroche-Milly; Mathieu de la Cave, Camille, de Beaumont-sur-Sardolles; Anginot, Philippe-Martin, de Clamecy; Andras, Gabriel, de Poiseux; de Maumigny, Marie-Joseph-Victor, de Nevers; Poisson, Gilbert, de Chevenon-Jaugenay; Meulé, Léonard, de Lormes; Frebault, Jean-Baptiste, de Luthenay; Fabre, Napoléon-Alexandre, de Nevers; Vallois fils, François, de Poiseux; Guenot-Guillemain, Nicolas-François, de Corbigny; Durand, Hippolyte-Baudel, de Nevers; Leveillé, Pierre-Marie, d'Isenay; Thevenet, Dominique-Hugues-Claude, de Château-Chinon; Moreau-Charny, Napoléon-François, d'Ouroüer; Poupard-Anceau, Etienne, de Nevers; Guerauld, Charles, de Magny-Cours; Gariel, Dominique, de La Charité; Bourdeau, Jean, de Bona; Millereau, Alphonse, de Bazoches; Gauthier, Pierre, de Decize; Flamen-d'Assigny, Frédéric, de Nevers; Choslin, Charles-Claudien, de Saint-Aubin; Delaferté Meun (le marquis), Fernand, de Laroche-Milly; Martin, Charles, idem; Adam, Auguste, de Vignol; Neuchêze (le marquis de), Auguste Gabriel, de Courcelles.

*Jurés supplémentaires.* Bateau aisé, Jean, de Nevers; Dubois-Meyolhon, Pierre, id.; Enfert Pierre-Marie, id.; Lemoine, Paul, id. :

**Correspondance locale.**

**Nolay.** — Un bien triste accident vient d'arriver dans cette commune. M. E. P. demeurant à Bourges, qui était venu à Prémery chez une dame de ses parentes, était allé jeudi dernier à la chasse au sanglier. Entraîné dans les bois de Nolay, il crut voir la bête dans un taillis; il déchargea son arme: un cri perçant se fit entendre. M. Machecourt, maître de forges, que l'ardeur de la chasse avait poussé sur les lieux, et qui s'était caché dans le fourré pour épier le sanglier, venait de recevoir le coup. La balle lui est entrée par un côté et est sortie par l'autre. M. E. P. s'empressa de lui faire donner les premiers soins, et de le faire transporter à son domicile; mais tous les secours ont été inutiles. M. Machecourt a expiré au bout de quelques heures. Quand les médecins que M. E. P. s'était hâté d'envoyer chercher à Nevers, arrivèrent à Nolay, la victime de cet affreux accident n'était plus.

Ce meurtre involontaire a plongé dans la désolation M. E. P. qui ne peut se consoler des suites funestes de son erreur.

**FAITS DIVERS.**

Le *Journal des Débats* et le *Siccle* annoncent que l'intention du gouvernement est de porter l'effectif de l'armée à 500,000 hommes pour former un corps d'observation sur la frontière du nord, et d'armer dix vaisseaux de ligne. Nous ajouterons qu'une ordonnance, qui paraîtra prochainement dans le *Moniteur*, doit appeler les hommes de la réserve sur les classes de 1837, 1838 et 1839; cette mesure donnera immédiatement 104,000 hommes à répartir dans les cadres déjà formés.

— On parle beaucoup des mesures que va prendre le gouvernement; les voici: En fait de levées d'hommes, il va appeler sous les armes tous les soldats que la loi met à sa disposition. Il n'en est pas des hommes comme de l'argent. Le gouvernement est autorisé à ouvrir, par ordonnances royales, des crédits extraordinaires pour pourvoir aux dépenses extraordinaires commandées par l'intérêt du pays; mais il n'a pas le droit de faire des soldats par ordonnance, et il ne peut appeler sous les drapeaux ceux qui lui sont donnés par la loi. Conséquemment, il prendra les restes des classes de 1836 et 37, toute la classe de 1839, ce qui lui fournira une force considérable, mais dont on ne sait pas encore exactement le chiffre. Si, ce que le gouvernement ne prévoit pas pour le moment, les circonstances exigeaient que l'armement de guerre fût complet, les chambres seraient convoquées, et on leur exposerait les besoins de la France.

Ce qui préoccupe aujourd'hui le gouvernement, ce n'est pas d'avoir sous les armes un nombre d'hommes plus grand que celui dont il peut, dès à présent, disposer. En France, les soldats se font vite. Il faut surtout pourvoir aux besoins du matériel, monter des cavaliers, atteler notre artillerie. Ces importantes mesures sont déjà ordonnées.

La flotte sera augmentée, et le commandement en sera remis à M. l'amiral Duperré, qui aura sous ses ordres les contre amiraux Lalande, Hugon et La Susse.

Le gouvernement a fait toutes les dispositions pour que les travaux de construction de bâtiments à vapeur soient conduits avec activité. Nos fabricques recevront un grand outillage pour fournir des machines du plus fort échantillon. On s'adresserait au besoin aux fabricques belges. Et nos mécaniciens français, qui se bornaient à demander une part dans les constructions, n'auront plus qu'un seul souci, c'est peut-être d'avoir plus de travail qu'ils n'en pourront faire. En un mot, les préparatifs seront tels que, si cela devenait nécessaire, la France pourrait, en très-peu de temps, être placée sur le pied complet de guerre.

— On nous écrit de Brives, 23 juillet; « Madame Laffarge, assistée de M<sup>e</sup> Peyredieu, son avoué, et de M<sup>e</sup> Ch. Lachaud, l'un des ses défenseurs, vient d'interjeter appel devant le tribunal de Tulle du jugement du tribunal de Brives qui l'a condamnée par défaut à 2 ans de prison.

« Il est probable que Mme Laffarge sera transportée dans la prison de Tulle sous huit jours, à moins que son état de santé ne lui permette pas de faire le voyage; ce qui pourrait être, car elle est très-fatiguée; mais, du reste, elle se montre toujours calme et résignée.

« C'est le 30 août que s'ouvrira la session des assises où Mme Laffarge doit comparaitre. L'accusation sera soutenue par le premier avocat général de la cour royale de Limoges. Il est probable que l'affaire ne sera portée que la troisième.

— Le gouvernement a reçu hier la nouvelle que l'escadre de Cherbourg, commandée par l'amiral Mackau, avait mis à la voile pour la Plata.

— Une grande manifestation réformiste vient d'avoir lieu à Limoges. Trois cent cinquante citoyens de toutes professions, de tous rangs, de tous âges s'étaient réunis dans un banquet, sous la présidence de M. Michel, (de Bourges). Chaque ville des environs de Limoges avait envoyé ses représentants. Tout était représenté dans ce banquet; la propriété, l'industrie, le commerce, l'art. Des avocats, des fonctionnaires, des chefs d'atelier, des hommes du peuple s'assayaient fraternellement les uns près des autres. Au milieu de toute cette jeunesse pleine d'espérances, et qui verra l'avenir que nous appelons de tous nos vœux, s'apercevaient des têtes blanches de vieillards. Parmi ces patriarches du patriotisme, on remarquait un ouvrier qui assista à la prise de la Bastille, et qui montrait avec une inexprimable effusion de joie la décoration qu'il avait reçue à cette mémorable époque.

Jamais, dit le *Progressif*, qui nous donne tous les détails de cette fête, réunion ne fut plus imposante, plus énergique et plus calme. On s'est réuni avec tranquillité; on s'est séparé, sans que cette tranquillité ait été troublée. Ce qui s'est passé nous semble une réponse éclatante aux accusations dont le parti réformiste est l'objet. Si quelque chose doit calmer la terreur des classes moyennes, c'est certainement le spectacle dont les habitants de Limoges ont été les témoins.

On avait espéré que MM. Voyer d'Argenson et Arago assisteraient au banquet; ces deux illustres, n'ayant pu se rendre à l'invitation qui leur avait été faite, avaient adressé aux commissaires l'expression de leurs regrets.

M. Michel (de Bourges) a ouvert le banquet, en proposant une collecte en faveur des pauvres. Cette collecte a produit plus de cent écus. Après plusieurs toasts portés à la réforme électorale, à l'exercice de la souveraineté nationale, à l'éducation nationale, à la presse, à l'union intime de la garde nationale et de l'armée, à l'union des peuples; et après un discours vivement applaudi de M. Corali, M. Michel (de Bourges) s'est levé et a prononcé le discours suivant:

« Messieurs, nous avons des devoirs à remplir. « L'honorable d'Argenson, dont j'occupe la place, vous a exprimé dans sa lettre les sentiments qui font la gloire de sa vie, et qui, j'ose le dire, feront la gloire de sa mort. Car il naquit parmi les grands, et il mourra au sein du peuple....

« Arago, l'illustre maître de la science, dont on conteste les titres les plus légitimes, depuis qu'on a compris qu'il veut en faire refluer la gloire sur la cause du peuple, disons-lui que nos coeurs ont ressenti ses injures, que lorsqu'il a devant lui, à la chambre, ses ennemis qui sont les nôtres, il a derrière lui l'immense phalange populaire qui se meut lentement, mais avec ordre.

Honneur à d'Argenson! honneur à Arago! (Applaudissements.)

Et les morts, les oubliez-vous?... Ceux qui sont morts pour vous, les oubliez-vous?... (Non, non!)

Carrel!... demain nos amis de Paris vont se grouper autour de son tombeau. Ils ne verseront pas de larmes; ses cendres n'ont pas besoin de larmes. Mais ils jurèrent de consacrer comme lui leur vie à la défense de leurs principes.... moi je le jure....

C'est ainsi qu'il faut honorer la cendre de Carrel! (Longue interruption.)

Etes-vous heureux?... (Une voix: oui), je n'ai pas besoin de réponse, je la trouve dans mon cœur.

Voilà 20 ans que je suis entré dans la carrière politique, et je cherche vainement dans les souvenirs de ma jeunesse et de mon âge mûr; jamais je n'ai assisté à une réunion plus imposante. Ici le passé glorieux, s'appuyant sur le présent infatigable, donne la main à l'avenir plein d'espérances.

Vous savez le but de notre réunion.... nous sommes ici pour manifester à tous le vœu de notre cœur.... la réforme!

Dans deux occasions solennelles de ma vie, dans la petite ville de la Châtre, à qui je dois restituer l'honneur d'avoir été le berceau des manifestations réformistes, et en présence de ce beau collège du 5<sup>e</sup> arrondissement, qui ne recula pas de tant la manifestation de mes principes, j'ai fait connaître mes idées sur la réforme.... elles subsistent.... je ne veux pas les reproduire ici.... nous sommes tous des convertis sur ce point.... laissons le doute à des hommes placés plus haut, à nos dignes représentants. (Sourires et applaudissements.)

La société, voilà comment je la comprends, c'est ce qu'il y a de plus beau sous le ciel. Elle se meut entre de bonnes et de mauvaises passions. Il y a le bien et le mal, l'invincible mal, et il faut qu'il en soit toujours ainsi pour que l'homme ait un témoignage de sa liberté: ainsi va le monde. Il y a une lutte incessante, et le bien l'emporte sans cesse sur le mal. L'édifice social, il faut le soutenir, le restaurer lentement, patiemment, y ajouter chaque jour une nouvelle pierre; mais l'anéantir d'un seul coup pour en faire sortir un nouveau du sein de la terre, je vous le dis, ce serait remonter à la barbarie. (Applaudissements.)

Personne n'aime plus le peuple que moi. Je suis du peuple, et mon père aussi, et mon grand père aussi, pauvres serfs de la glèbe, voyez la position où je suis arrivé. Est-ce à dire que lorsqu'un de nous sort du peuple et monte, il doit se répéter sans cesse: Je ne suis pas encore assez haut; montons, montons encore.... A force de monter on tombe dans l'ignominie. On doit chercher à monter, mais seulement lorsque la Providence nous tend la main et à mesure qu'elle nous appelle. Et puis, il faut toujours regarder là-bas, là-bas, dans cette vallée où l'on était, et se rappeler les misères que l'on a partagées avec ses frères, et se dire: mon corps n'est plus dans le peuple, mon cœur est toujours avec lui. (Applaudissements.)

Voilà, messieurs, quelle doit être l'ambition de l'homme de bien. Quant à nous, unissons nos efforts, nous avons affaire à des ennemis habiles, hypocrites. Énoncez sous une forme un peu vague un principe que l'on pourra contester, ils l'exagéreront, ils le pervertiront; ils l'envieront, puis vous le jetteront à la face. Ils vous diront, vous n'êtes pas d'accord; celui-là veut la destruction de la propriété, cet autre l'abolition du mariage, celui-ci la promiscuité des sexes, que sais-je? Est-ce là ce que vous voulez? (Non, non.)

Pour moi, si j'avais à formuler mes idées, voici comment je les rendrais, voilà quelle réponse je ferais aux calomnies dont notre opinion a été l'objet:

Je veux l'abolition de tout ce qui est mauvais, la conservation de tout ce qui est bien.

Honneur au travail! au travail, source de toutes les richesses qui se distribuent entre les citoyens; au travail, principe de toute moralité.

Honneur au droit de propriété! le jour où il n'y aurait plus de propriété, le travail n'aurait plus de sanction. J'ajoute: sans la propriété, le travail est impossible; le travail trouve dans la propriété son légitime salaire, et il puise ses moyens d'action les plus puissants.

On a dit que nous voulions dissoudre la famille. Portons nos regards sur ces grands états, dont il ne nous est pas donné de prononcer le nom, mais dont il nous est permis au moins de conserver le souvenir sur les états démocratiques; vous verrez que plus le pouvoir est divisé plus il y a d'unité dans la famille. Ainsi, dans la société que nous désirons, le fils se courbe devant le père, la femme s'incline devant le mari, tout est rallié au foyer domestique, placé sous l'empire d'un seul. Quand il n'y a pas de chef unique au sommet de l'état, il faut un chef unique au sommet de chaque famille.

L'homme jouit des biens de la terre, produit de son travail, il goûte les douceurs de la possession consacrée par les lois, il nourrit son cœur des joies ineffables de la famille, cela ne suffit pas à ses desirs immenses.

Il faut encore à chacun la jouissance de ses facultés intellectuelles; il faut que toute intelligence se développe et donne ses fruits. Et puis, il y a le monde intérieur où chaque homme se trouve vis-à-vis de lui-même, en face d'un seul être, de Dieu, le monde des consciences! Il faut que la conscience soit libre comme il faut que l'intelligence le soit. Voilà ce que j'ai vu dans l'histoire.

Si vous en savez davantage, venez le dire; je ne veux pas fixer de limites, je sais que l'humanité progresse, que l'intelligence s'épanouit, que tous les jours même nous avons de nouvelles découvertes.

Vous avez la vapeur, des intérêts particuliers sont froissés; mais bientôt ils s'absorbent dans l'intérêt général. L'océan sans fin se couvre de vaisseaux, les distances disparaissent, les richesses s'échangent, les peuples se donnent la main; sous le souffle de cette puissance nouvelle, il n'y a plus qu'une seule nation, qu'une seule famille. Quelle merveille! quel avenir!

S'il existe parmi vous un homme qui ait reçu la consécration divine, qui ait une idée nouvelle à nous apporter, fût-il le plus obscur d'entre les enfants des hommes, fût-il placé aux derniers échelons de la société, fût-il comme l'insecte qui se cache sous l'herbe, qu'il se lève et se place ici sur le socle, autour duquel rayonnera la lumière, je lui prédis qu'il gouvernera le monde. (Applaudissements.)

Mais la jeunesse avec ses illusions, avec ses admirables élans, avec ses idées nouvelles, ne gouverne pas le monde; elle pousse à la roue, elle pousse avec vigueur. Mais il y a la vieillesse, l'âge mûr, qui vont avec prudence, qui retiennent les mouvements impétueux; voilà le spectacle que nous offre constamment l'histoire. C'est là que j'ai étudié l'humanité, c'est là qu'il faut l'étudier; car l'histoire, c'est la vie incessante de l'humanité dans le temps et dans l'espace. C'est la tradition des générations; je l'ai étudiée à un âge où les passions s'éteignent en moi comme en tous les hommes, et voilà tous ce que j'ai vu.

Voilà nos idées....

Qu'on nous calomnie!... Mais pendant que nous sommes réunis, protestons, protestons hautement contre les intentions qu'on nous prête. N'oublions pas une chose: ce que nous voulons obtenir, nous ne l'obtiendrons pas sans l'assentiment des classes moyennes. Les classes moyennes ont des entraves, croyez-le bien, et du cœur; mais la

peur, la peur les devance. Faisons cesser la peur par notre contenance, par notre modération, par la prudence de nos manifestations et de nos doctrines; rassurons-les contre des terreurs injustes. Mettons de l'ordre dans notre puissance; car, permettez-moi de vous le dire, vous avez une armée, vous n'avez pas un cadre d'officiers. (Applaudissements.)

Pendant la réforme électorale fait des progrès. On commence à sentir qu'elle est nécessaire. L'engagement d'Arago le nôtre. Vienne un million de citoyens inscrire leurs noms sur ces portes qu'on appelle d'airain, et que, moi, j'appelle.... de verre! (Applaudissements.)

Dites que vous voulez ce qui est juste, c'est-à-dire la vérité de cette souveraineté nationale qu'ils ont proclamée eux-mêmes, et vous l'obtiendrez; car cela est juste; car tout homme qui, dans un état libre, est forcé de se soumettre aux lois qu'il n'a pas faites, n'est pas un citoyen. Je l'ai dit, je le répète, je le répéterai toujours, dût ma tête tomber sur le billot. (Applaudissements prolongés.) — Une voix: Vive Michel (de Bourges)!

Si j'avais cru que l'on criait ici: Vive Michel (de Bourges), je n'y serais pas; je n'ai pas le droit qu'on crie: Vive Michel (de Bourges), mais j'ai le droit d'exiger qu'on crie: Vivent les principes! (Applaudissements.)

Si j'ai quelque valeur, moi, misérable plébéien, enfant d'un enfant du peuple, je la dois à la fermeté de mes opinions. C'est que jamais je n'ai perdu courage. Non, jamais, jamais, quand le sang de mes frères coulait, quand je les défendais devant certaine juridiction si respectable (applaudissements), je n'ai jamais senti mon cœur ému. Ils sont tombés! respect à leurs cendres! mais ne désespérons pas. Je savais que tôt ou tard, un peu de respect serait dû à ma tombe, car j'ai protesté pour les droits du peuple, j'ai combattu pour les intérêts saints de la justice et de la vérité.

Mes jeunes amis, prenez exemple sur moi, et vous, mes vieux amis, continuez comme vous avez commencé. Si j'ai quelque influence sur vous, et je sens que j'en ai un peu et j'en suis fier, savez-vous pourquoi? c'est que j'ai suivi la ligne droite; c'est le plus court chemin pour arriver, non à la fortune; qu'est-ce que la fortune? non au pouvoir; qu'est-ce que le pouvoir? mais à la gloire de faire triompher ses principes; voilà, messieurs, comment nous vaincrons. (Applaudissements.)

Il y a quelques instants, je voyais avec une joie mélancolique le soleil s'effacer derrière vos montagnes, et je disais: Demain le soleil se lèvera; ses feux resplendiront dans les eaux limpides de la Vienne. Qui en doute? Eh bien! le triomphe de notre cause est encore plus certain. Oui, les tempêtes s'apaiseront, les nuages s'évanouiront, et le soleil de justice et de vérité apparaîtra dans les cieux pour éclairer et féconder la terre.

— On lit dans le *Commerce*:

« Le ministère songe à créer de nouveaux pairs: c'est une feuille ministérielle qui nous l'apprend; mais elle a soin de faire observer que presque tous les ans l'état de la chambre nécessite une création plus ou moins étendue. M. Thiers, qui tient à ménager tout le monde, ne voudrait pas, à ce qu'il paraît, que l'on prit la fournée qu'il mériterait pour une hostilité contre la pairie, et il donne à entendre que les nouveaux pairs seront choisis assez impartialement dans les diverses nuances politiques pour qu'il y ait plutôt substitution de personnes qu'altération de partis.

« Tout cela nous semble fort peu net. Quel est l'état de la question entre le ministère et la pairie? Prenons pour exemple la loi des rentes: le ministère veut, ou du moins feint de vouloir l'adoption de cette loi; la chambre des pairs la rejette. Si vous faites vos nominations de manière, comme vous le dites, à ne pas influencer sur la majorité, la même résistance continuera, et une loi vivement attendue restera constamment en suspens.

« On en peut dire autant des questions de réforme électorale. Le cabinet a déclaré qu'il en voulait dans une certaine mesure; mais la pairie n'en voudra pas. Si les nominations de pairs ne se font pas en vue d'une modification de la majorité, le pays ne sera-t-il pas autorisé à dire que M. le président du conseil ne veut ni réduction ni réforme?

**VARIÉTÉS.**

**CABRERA.**

Suite.

Les carlistes avaient soin d'entretenir nuit et jour leur feu; un second assaut fut tenté qui échoua comme le premier. La disette se mit dans l'armée d'Oraa; quand les provisions furent épuisées, on mangea les chevaux. La démoralisation amena l'indiscipline. Oraa ordonna un assaut général; mais cette tentative désespérée fut encore repoussée. Enfin, les chrétiens, laissant un grand nombre de morts sous les murs de la place, parmi lesquels l'ancien gouverneur de Morella, qui s'était laissé enlever le château si solennement, levèrent le siège le 18 août; la brèche brûlait toujours.

Elle s'éteignit pour laisser rentrer Cabrera. L'heureux général revint en triomphateur dans sa ville délivrée. Jamais roi d'Espagne n'avait été reçu avec de tels transports d'enthousiasme. Toutes les cloches sonnaient à grandes volées. Des fanatiques se jetaient à genoux sur son passage. Un journal qui s'imprimait à Morella, sous le titre de *Periodico de Aragon, Valencia et Murcia*, et dont le rédacteur, qui était un vieux prêtre, allait prendre tous les jours les ordres de Cabrera, fit une relation pompeuse du siège et termina son article par ces mots: « Nous tous, vaillants soldats de l'armée et habitants de cette héroïque et fidèle cité, nous pensons que le roi ne saurait mieux faire que de déclarer, après une si grande victoire, à l'immortel Cabrera, le titre de comte de Morella. »

Le titre ainsi demandé fut accordé avec le grade de lieutenant-général, par décret daté d'Onate, 2 septembre 1838. Don Carlos n'avait rien à refuser au vainqueur de l'armée du centre. Ramon, l'écolier Ramon, put signer de ce nom sonore: *el conde de Morella*.

Don Carlos lui écrivit en outre, pour le féliciter de cette victoire, une lettre autographe dont voici la traduction:

« Mon cher Cabrera,

« Grande a été la satisfaction que j'ai eue pour la très glorieuse victoire que tu viens de remporter, et pour la complète déroute des ennemis de la vraie félicité de notre chère Espagne, de mes droits légitimes et de Dieu même. Grande aussi a été ma joie d'avoir ce nouveau motif de récompenser tes services non interrompus, la fidélité constante, ton amour, ton zèle et ton désintéressement. Je dois de grandes grâces à Dieu, qui m'a donné un brave serviteur comme toi, et qui l'a revêtu d'une valeur, d'une constance et d'une fidélité si grande, d'une telle application à la fin principale de notre entreprise, soutiens-tu toujours constant et chaque fois plus ferme dans nos solides principes; sois le couteau (*el cuchillo*) des impies et des destructeurs des royaumes et des trônes, et tu me donneras la satisfaction de te récompenser comme je le désire. J'ai appris que tu as été sur le point de me donner un grand chagrin et de te perdre: je l'ordonne de ne point l'exposer témérairement; car s'il l'arrivait quelque malheur, outre la douleur que j'en aurais, ce serait une grande perte pour moi et pour une cause qui n'est rien moins que celle de la religion. Que Dieu continue à l'accorder des victoires comme par le passé, que la très sainte Vierges-des-Douleurs, notre généralissime, te couvre de sa mante, te protège, te dirige, te défende, et nous donne de nous voir bientôt tranquilles à Madrid, après avoir vaincu tous nos ennemis. Adieu, je t'estime et t'aime. CARLOS.

Le bruit de la levée du siège de Morella se répandit promptement dans toute l'Espagne. C'était le plus grand succès et le plus inattendu que les carlistes eussent obtenu depuis long-temps; Cabrera devint plus que jamais le héros de son parti. On a vu comment cette grande renommée lui était venue, et ce qu'il avait fait pour la gagner. Les lenteurs d'Oraa avaient la plus grande part dans ce qui était arrivé. Quant à Cabrera, il n'avait eu d'autre mérite que d'attaquer l'ennemi à tort et à travers, sans plan et sans ordre, comme un brave guerillero qu'il était.

Il ne songea même pas, après son succès, à poursuivre l'armée d'Oraa. Cette armée se retirait dans le plus grand désordre, en se débattant; elle ne se rallia qu'à Alcaniz. Si les carlistes, profitant de leurs avantages, avaient suivi les chrétiens l'épée dans les reins, il

en serait sorti bien peu des défilés étroits qu'ils avaient à traverser ; mais ce n'est pas ainsi qu'on fait la guerre en Espagne, et Cabrera avait d'autres affaires.

Le lendemain de sa rentrée dans Morella, il rassembla toutes ses forces, laissa la ville sans défense, et partit du côté opposé à celui par où fuyait Orca ; un seul bataillon fut mis à la poursuite des assiégeants. Si l'armée constitutionnelle, avertie de ce départ, était revenue sur ses pas, elle serait infailliblement entrée dans la ville sans coup férir, d'autant plus que la brèche, était toujours ouverte ; mais Orca n'aurait eu garde d'en concevoir seulement la pensée. Ses soldats dispersés ne songeaient qu'à dévaster le pays qu'ils traversaient, et qui garda, long-temps après leur passage, l'aspect d'une solitude désolée. Le bataillon qui les suivait leur tua ce qu'il voulut, et leur fit deux cents prisonniers, qui furent fusillés pour avoir osé marcher contre Morella. Quant à Cabrera, où allait-il ? C'est ce qu'on va voir.

Quelques jours après la levée du siège, des dames de Valence se baignaient dans la mer, le long de la belle côte de Morella, à quelque distance de la ville. Comme on ne sait jamais rien à temps en Espagne, la plus parfaite confiance régnait dans la ville et dans les environs. Le journal constitutionnel de Valence contenait les plus grands récits sur la valeur (bizarría) que les christinos déployaient au siège de Morella, et un feu d'artifice avait été préparé par les habitants pour célébrer la prise de cette redoute. On assurait déjà que Cabrera avait été tué et on s'en réjouissait. Les portes de la ville étaient ouvertes ; tout respirait la joie et la paix sous ce ciel si doux et si pur, qu'il suffit de voir la lumière et de respirer l'air pour être heureux.

Tout-à-coup des cris s'élevèrent et s'approchèrent, et les baigneuses effrayées voient d'affreux cavaliers soulever en courant, du bout de leurs lances, les mantilles qu'elles avaient laissées sur le rivage. Los facciosos ! los facciosos ! A ce cri terrible, tout fuit ; les portes de la ville se ferment. C'était en effet un escadron de Cabrera qui précédait le reste de son armée. On dit que le chef de cette troupe, don Ramon Morales, ancien garde-du-corps, eut pitié des pauvres femmes qui avaient été ainsi surprises. Pendant qu'elles se cachaient de leur mieux derrière les rochers, il ordonna à ses soldats de se retirer, et leur assura galement qu'elles n'avaient rien à craindre. — Ah ! quel dommage, disaient-elles en sortant du bain et en regagnant la ville au plus vite, qu'un tel cavalier soit un factieux : que lastima que tal caballero sea n faccioso.

Cependant Cabrera mettait à feu et à sang cette magnifique terre de Valence, qui est si célèbre par sa richesse. De tous les points de l'horizon s'élevait la fumée des villages incendiés. Le bruit des cloches et le son des tambours appelaient bien les Valenciens à la défense, mais nul ne se hasarda contre l'ennemi. Pendant deux jours entiers, les carlistes pillèrent à leur aise ; puis ils repartirent pour Morella aussi vite qu'ils étaient venus, poussant devant eux de longues files de chevaux et de mulets qui portaient leur butin. D'immenses quantités de blé furent déposées à la citadelle ; de grands troupeaux de bœufs et de moutons furent parqués dans les montagnes voisines ; quant à l'argent, il fut partagé entre les soldats et les chefs. On comprend maintenant qu'une pareille expédition avait dû être plus goûtée des barateros qui composaient la plus grande partie de l'armée de Cabrera, que la poursuite et la destruction d'un corps d'armée.

La terreur que cette sanglante apparition a laissée derrière elle, ne s'est pas encore aujourd'hui effacée à Valence. Une aventure qui a eu lieu longtemps après le passage de Cabrera, et que tout le monde raconte en Espagne, en donnera une idée. Un négociant de Valence attendait un navire chargé de contrebande ; du bord de la mer, il voyait ce navire loucher à distance, mais sans oser aborder, les douaniers couvraient le rivage. Il imagina alors de courir à toutes jambes vers la ville, en criant à tue-tête : Cabrera ! Cabrera ! A ce nom, bientôt répété de tous côtés par la population épouvantée, les douaniers se sauvèrent et coururent à leur tour vers la ville ; une panique générale se répandit ; de tous les points de la huerta, chacun accourut avec ce qu'il peut emporter de plus précieux. Les portes de Valence demeurèrent fermées pendant trois jours à la suite de cette alerte. Un

énorme encombrement d'hommes, de femmes, de mulets, se forma sous les murs ; il en sortait des cris de désespoir et de prière ; mais les habitants refusaient d'ouvrir, craignant d'introduire avec les fugitifs le terrible désastateur. A la faveur de ce désordre, le navire débarqua ses marchandises, et les Valenciens en furent quittes cette fois pour la peur.

Nous avons laissé Cabrera à Morella. Nous le retrouvons à quelques jours de là, près de Falset. Falset est une petite ville fortifiée au delà de l'Ebre, à vingt lieues environ au nord de Morella, comme Valence en est à trente lieues vers le sud. La promptitude dans les mouvements est le premier mérite d'un chef de bande, en ce qu'elle lui permet de se porter inopinément sur les points où il est le moins attendu ; Cabrera a eu long-temps ce mérite au plus haut degré, et cela suffit pour expliquer sa réputation militaire auprès des Espagnols.

Il marchait donc sur Falset, dans l'espoir de mettre à sac cette place et d'y faire encore du butin, quand il dut au hasard une nouvelle victoire qu'il ne cherchait certainement pas. Le général Pardinás, qui commandait la troisième division de l'armée du centre, n'avait pu voir sans indignation la retraite de l'armée devant une bicoque défendue par quelques milliers de bandits ; il nourrissait dans son âme le désir violent de prendre sa revanche, et quand il apprit que le nouveau comte de Morella était près de lui, il s'empressa de marcher à sa rencontre. Cabrera avait trois mille hommes ; Pardinás en amena six mille, ne doutant pas qu'avec de pareilles forces il ne culbutât l'ennemi.

Cabrera ne présentait jamais la bataille en pleine campagne ; mais il la refusait rarement. Dès qu'il apprit l'arrivée de Pardinás, il alla au-devant de lui. Les deux armées se rencontrèrent le 1<sup>er</sup> octobre 1838, entre Flix et Maella. Pardinás déploya sa division sur une seule ligne ; Cabrera en fit autant. De part et d'autre, cette disposition était une faute ; mais le tort était grand surtout du côté de Cabrera qui, ayant moins de forces que son adversaire, s'exposait à être débordé à droite et à gauche, et attaqué sur les deux flancs en même temps que de front. Selon toutes les apparences, sa division devait être détruite ; ce fut celle de Pardinás qui le fut entièrement.

Le combat s'engagea avec acharnement. Les soldats christinos se battaient avec l'énergie que donne le désir de venger un échec ; les carlistes avaient cette confiance qui nait de l'habitude de la victoire. Au bout de deux heures de feu, les troupes de Cabrera durent céder devant des forces supérieures ; l'aile gauche commença à plier, et le mouvement de retraite ne tarda pas à se propager sur toute la ligne. Cabrera furieux s'élança en avant. Lâches ! s'écria-t-il, vous m'abandonnez ; eh bien ! je saurai mourir seul au milieu de l'ennemi. — Non pas seul, mon général, lui répond le colonel d'un escadron aragonais qui soutenait la retraite, mais avec vos Aragonais ! A ces mots, le colonel fait volte-face et son escadron se précipite avec tant de rage sur l'aile gauche de l'ennemi, qu'il la disperse en un clin d'œil.

Le brave Pardinás, voyant le désordre se mettre dans cette partie de ses troupes, se porte aussitôt sur le lieu du danger, à la tête de son état-major. En le voyant venir, le colonel aragonais court à lui et lui porte à la gorge un coup de lance qui le renverse mort. En même temps l'état-major, assailli par la cavalerie carliste, tourne bride. Cabrera, qui était parvenu à rallier les fuyards, arrive avec toutes ses forces ; mais sa présence n'était déjà plus nécessaire. En apprenant la mort de leur malheureux général, les soldats de Pardinás s'étaient assis par terre, levant leurs fusils la croise en l'air, et criant qu'il se rendaient. On les fit tous prisonniers ; ils étaient cinq mille, le reste avait été tué. De cette belle division, il ne se sauva en tout qu'une quarantaine de cavaliers.

Ainsi s'est passée cette fameuse affaire de Maella, la plus désastreuse pour les christinos de toutes celles qui ont eu lieu pendant cette guerre. Le général Pardinás, qui y périt, était un des meilleurs officiers de l'armée constitutionnelle ; issu d'une des plus nobles familles de Galice, il avait embrassé par goût l'état militaire ; nommé député aux cortès de 1837, il avait volontairement quitté les bancs de la chambre pour les rudes travaux de l'armée. Il était âgé de trente-cinq

ans quand il mourut. Cette action a été racontée autrement, dans les temps, par les journaux espagnols ; mais ce que nous venons de dire est la vérité, telle qu'elle nous a été attestée par des témoins oculaires. Ce n'est point par le nombre, comme on l'a dit, que Pardinás a été accablé, puisqu'il avait plus de monde que son ennemi ; c'est par un de ces malheureux hasards de la guerre qui tourne quelquefois contre les plus braves.

(La suite au prochain numéro.)

Nous rappelons aux personnes qui souffrent de cors aux pieds, d'Oignons, ou Durillons, l'efficacité incontestable pour les guérir, du Taffetas gommé, préparé par M. Paul Gage, pharmacien à Paris, rue de Grenelle St-Germain, 15.

Les personnes qui connaissent l'étendue des devoirs imposés aux corps municipaux par les lois et règlements publiés depuis quelques années, applaudiront vivement à la pensée qu'ont eue deux hommes d'expérience, MM. Labrosse, chef du bureau des communes à la préfecture de l'Allier, et Moitié, attaché à la division, de publier un ouvrage succinct, mais complet d'administration municipale, intitulé LA MAIRIE PRATIQUE. Cet ouvrage qu'on peut considérer comme un véritable code municipal, ne renferme ni discussions oiseuses sur les textes des diverses lois qui y sont consignées, ni interprétations hasardeuses. Les auteurs se sont uniquement attachés à guider MM. les Maires dans les diverses opérations qui leur sont confiées et dans l'instruction de toutes les affaires qu'ils ont à soumettre à la sanction de l'autorité supérieure. Ils ont eu l'heureuse idée de donner les nomenclatures des divers actes à produire à l'appui de chaque proposition, ainsi que les formules de ces mêmes actes.

LA MAIRIE PRATIQUE nous semble donc indispensable à MM. les Maires, adjoints et conseillers municipaux. Pour que l'ouvrage ne laissât également rien à désirer, sous le rapport de la typographie, l'impression en a été confiée aux soins de M. Desrosiers, éditeur de l'ancien Bourbonnais.

Le septième numéro du journal de la réforme électorale contient les articles suivants. Rapport de M. Maurat-Ballenge sur la proposition Remilly. — La réforme électorale à la chambre des pairs. — Résultats de la session. — Situation financière. — La chambre des députés et le budget. — La chambre des députés et l'agriculture. — Un député en police correctionnelle. — Un député flétri par la cour royale de Paris. — La réforme électorale au point de vue des idées napoléoniennes. — Revue de la garde nationale de Paris. — Quelques conseils aux réformistes et aux anti-réformistes. — Chronique. — Correspondance. — Bibliographie.

Le journal de la réforme électorale paraît tous les mois par livraison de deux ou trois feuilles d'impression, et formera, à la fin de l'année, un beau volume de plus des 500 pages. On s'abonne à Paris, rue Lepelletier n° 3, et dans les départements, à tous les bureaux de poste et de messageries. Prix : 6 fr. par an. (Affranchir.)

Au moment où l'attention du pays va être appelée de nouveau sur l'importante question de la réforme électorale, nous croyons devoir lui recommander les diverses publications réformistes qui ont paru depuis quelque temps, sous le patronage du comité radical de Paris. Ces publications, dont le prix a été fixé aussi bas que possible, présentent sur la question de la réforme des éclaircissements et des enseignements d'une haute utilité ; c'est faire acte de bon citoyen, que de contribuer à leur propagation. (Voir aux annonces.)

### Annonces, Avis divers.

Etude de M<sup>e</sup> Col, notaire à Nevers.

#### A CÉDER

UN BON FONDS DE COMMERCE

#### DE FER,

Exploité à Nevers, en gros et en détail depuis bien des années.

On donnera des facilités de paiement, et au besoin on fournira des fonds.

S'adresser, à M<sup>e</sup> Col, notaire à Nevers.

Etude de M<sup>e</sup> Col, notaire à Nevers.

#### A VENDRE

Le dimanche, 15 août, à midi, étude de M<sup>e</sup> Col, notaire à Nevers,

UNE

#### MAISON

Sise à Nevers, rue des Jacobins, ayant sortie rue de la Tartre,

Composée d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage, de mansardes, greniers, cellier, cave et cour.

S'adresser au sieur Morel, plâtrier, et audit M<sup>e</sup> Col, notaire à Nevers.

#### AVIS.

M. Diédonné, meunier exploitant le Moulin à vapeur de St-Nicolas à Nevers, voulant se rendre utile au public, dans un moment où les eaux sont très-rare, prévient MM. les propriétaires, fermiers, boulangers et marchands de farine, qu'il se charge de moudre les plus grandes quantités de grains, comme les plus petites fournées ; son moulin pouvant écraser jusqu'à 600 doubles décalitres par 24 heures, les personnes éloignées de Nevers pourront amener leurs blés et s'en retourner le même jour avec leurs farines.

EN VENTE, à Paris, rue Lepelletier, 3 ; dans les départements, chez tous les dépositaires de l'Almanach Populaire.

### PUBLICATIONS RÉFORMISTES.

DISCOURS DE M. MICHEL (DE BOURGES), SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE. — Prix : 25 c. l'exemplaire, 2 fr. la douzaine, 12 fr. 50 c. le cent.

PÉTITION RÉFORMISTE DE 1840. — Compte-rendu des débats qui ont eu lieu devant la chambre des députés, à l'occasion de cette Pétition. — Prix : 5 c. l'exemplaire, 3 fr. la douzaine, 18 fr. le cent.

On pourra se procurer ces diverses publications en adressant à M. Degouve-Denuncques, directeur du bureau de Publications réformistes, rue Lepelletier, 3 ; un bon sur la poste ou sur une maison de Paris. Les envois seront toujours faits avec la plus grande exactitude. (Affranchir.)

#### A VENDRE

UN FONDS DE

#### Cabinet de Lecture,

Parfaitement achalandé et composé des ouvrages des meilleurs auteurs modernes.

Fournitures de bureaux, etc.

S'adresser à M<sup>e</sup> Col, notaire à Nevers.

LA

#### MAIRIE-PRATIQUE,

PAR MM. LABROSSE ET MOITIÉ,

publiée

Sous les auspices de M. MÉCHIN, préfet de l'Allier,

1 volume grand in-8° de 700 pages environ,

Prix 7 Francs.

A Moulins, chez P. A. DESROSIERS, imprimeur-éditeur.

#### Marché de Sceaux du 27 juillet 1840.

	Vendus.		Prix par 12 k.		Journé	
	améné	Paris - Envir.	sur pied.			
Bœufs...	1051	536	365	59	47	200
Vaches...	291	235	17	57	46	35
Veaux...	409	159	250	79	69	60
Moutons	11,510	4002	4286	67	57	47
						3222

#### HALLE DE PARIS. - FARINES, les 159 kil.

de choix. . . . .	69 00 à 71 00
premières marques. . . . .	67 00 68 00
deuxièmes idem. . . . .	65 00 66 00
troisièmes idem. . . . .	63 00 64 00
Marques inférieures. . . . .	61 00 62 00
2 <sup>e</sup> qual. de tous pays. . . . .	58 00 60 00
3 <sup>e</sup> id. . . . .	35 00 40 00
4 <sup>e</sup> id. . . . .	24 00 30 00

#### Résumé des variations sur les cours du blé aux marchés ci-dessous.

HAUSSE.—Caen, Lisieux, Troarn, Falaise, Bagnaux, Aulnay, Noyon, St-Florentin, Angers, Metz Roye, Issoudun, Sablé, Evreux, Sens, St-Germain-en-Laye.  
BAISSE.—Vernueil, Dreux, Monthéry, Meaux, Aubigny, Senlis, Gonesse, Sancerre, Châteauroux.  
AUXERRE (Yonne), 27 juillet.—La moisson dans notre pays est entreprise sur tous les points ; par conséquent, nos marchés sont peu abondants dans ce moment. Cependant le cours des blés peut encore se raisonner ainsi : 34 à 35 les 150 litres, ou 22-69 à 23-34 l'hectolitre.

#### BOURSE DU 31 JUILLET 1840.

La rente a encore éprouvé aujourd'hui des mouvements très-forts hier soir à Tortoni. On avait fait 80.40 ; aujourd'hui on a commencé à 80.75 et la rente est montée graduellement à 80-75, cours auquel elle a ouvert au parquet. Peu de temps après l'ouverture on a coté au parquet le cours de 82 f. Cette hausse a été suivie d'une réaction rapide en baisse, et le 3 est tombé à 80-85 ; alors a commencé un nouveau mouvement de hausse qui s'est prolongé jusqu'à la fin de la bourse, et le 3 a fermé au parquet à 82-80. Après la clôture on a fait une affaire à 83-50, mais à 4 heures on offrait à 83-25.

5 0/0	114—»»	Et. rom.	99—50
4 1/2 0/0	»»—»»	Espagne act.	25—1/2
4 0/0	»»—»»	5 0/0 belge.	100—
3 0/0	81—70	3 0/0 belge.	71—25
Banque.	3100—60	Coup. Lafitte	1000—
Naples.	99—50	»	5000

#### MARCHÉ DE NEVERS DU 1 AOUT 1840.

Froment. . . . .	4 f. 55	Paille gl. 10 ki.	» 50
Méteil, 1 <sup>re</sup> q. . . . .	3 50	Paille b. » k.	» 40
Seigle. . . . .	3 20	Bois, d. stère.	15 »
Mouture. . . . .	0 00		
Orge, 1 <sup>re</sup> q. . . . .	3 10	Pain blanc. 2 3/2	1/2
Avoine. . . . .	1 50	Pain jaunet. 2 0/2	1/2
Foin, 500 kil. 50	00	3 <sup>e</sup> espèce. 1 55	1/2

Il a été vendu 15 voitures de foin, 3 voitures de paille bourrue.

#### Foires de la Nièvre. — Août.

1 Châtillon (2 jours).	Chantenay.
2 Saint-Brisson.	Donzy.
3 Rix, appoint.	Imphy.
4 Châteauneuf.	Mhere.
5 Saint-Amand.	Asnan.
6 Prémy.	Montpas ap. la veille.
7 Magny-Cours.	18 Moulins-Engilbert.
8 Tannay.	20 Alligny-en-Morvan.
9 Poiseux.	Corbigny.
10 Saint-Pierre-le-Moût.	21 Anlezy.
11 Saint-Saulge.	Fours.
12 Gacogne appoint.	Varzy.
13 Lormes.	22 Montceaux.
14 Perroy.	23 Poiseux.
15 Decize 2 jours.	24 St-Parize-le-Ch. 2 j.
16 La Charité.	25 Cervon.
17 Marzy appoint.	26 Montigny-sur-Canne.
Perroy appoint.	Cosne.
Nolay appoint.	27 Aunay.
Frasnay-le-R. appoint.	Lucenay-les-Aix.
18 Azy-le-vif appoint.	28 Entrains.
Vernueil appoint.	30 Varconnes-les-Ne. ap.
Chevenon appoint.	Parigny-les-V. ap.
19 Champallement.	31 Couloutre.

Le Directeur-Gérant, LACOCHE.

Nevers, imprimerie de J. PINET.